



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pays d'Europe centrale et orientale

Question écrite n° 54565

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la relation entre la France et les pays de l'Europe centrale et orientale. En ces vingt ans d'anniversaire de la chute du mur de Berlin et du tournant décisif qu'a pris l'Europe, les relations se sont nouées entre les puissances occidentales et les pays sortant du bloc soviétique. L'intégration de dix nouveaux pays dans l'Union européenne en 2004 a favorisé de nouvelles relations qui semblent aujourd'hui fort lointaines de celles d'autrefois. Il souhaiterait connaître le bilan des relations entre la France et les nouveaux pays de l'est ayant intégré l'Union européenne en 2004, aussi bien économique que diplomatique.

Texte de la réponse

Présente dans tous les États candidats d'Europe centrale et orientale, dès le début de la période de préadhésion, à travers ses entreprises dans des secteurs diversifiés (énergie, eau, infrastructures, secteur financier, services, grande distribution), la France a également développé, sur crédits bilatéraux, de nombreux projets de coopération technique, universitaire, scientifique, culturelle. Elle a favorisé la coopération entre collectivités locales et s'est impliquée activement dans les « jumelages » institutionnels européens. On déplorait toutefois, quand ces pays rejoignirent l'UE le 1er mai 2004, un certain déficit en matière de dialogue politique. Celui-ci a été largement comblé depuis deux ans sous l'impulsion du Président de la République. Dès son élection, le Président a, en effet, exprimé le souhait de se rendre dans chacun des pays de la région afin de marquer le désir de la France d'être davantage active, d'élargir de nouveaux champs de partenariat et de favoriser des convergences sur tous les sujets européens d'intérêt commun. C'est ainsi que des « partenariats stratégiques » ont été négociés puis conclus, à ce stade, avec la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie (des partenariats sont en cours de négociation avec la Lituanie et la Lettonie). Ces accords, qui comprennent tous une déclaration politique assortie d'un plan d'action déclinant des volets politique (prévoyant de nombreuses consultations à haut niveau), économique, en matière d'énergie, de défense, et de justice libertés sécurité, adaptés aux spécificités de chacun, ont déjà permis de trouver un socle important d'intérêts communs sur les dossiers européens et internationaux, et de renforcer d'autant nos positions économiques et commerciales. Après l'appui apporté à la présidence slovène du Conseil de l'UE, lors du 1er semestre 2008, la présidence française a été une nouvelle occasion pour notre pays d'améliorer son image et ses positions, avant de proposer nos expertises pour la présidence tchèque et d'engager, bien en amont, des actions en faveur des futures présidences hongroise et polonaise de 2011. Les échanges économiques avec les huit nouveaux États membres de la région, tous engagés dans une modernisation des secteurs clés, comme l'énergie, en particulier nucléaire, l'environnement et les infrastructures, sont devenus substantiels. La France est maintenant le premier investisseur étranger en Pologne (près de 800 entreprises employant directement plus de 200 000 salariés), le deuxième en Slovaquie (avec EDF et PSA), le quatrième en République tchèque, le cinquième en Hongrie et en Slovénie. Les années économiques de la Hongrie en France puis de la France en Hongrie organisées en 2005/2006 et 2007/2008 ont suscité de nouveaux marchés pour les PME françaises. L'année économique franco-tchèque (2008-2009) doit permettre d'engager une dynamique analogue. En matière de défense, on peut

aussi considérer comme un acquis récent l'intérêt manifeste des nouveaux États membres en faveur du développement des outils d'une Europe forte sur la scène internationale avec un engagement marqué et la participation à un grand nombre d'opérations civiles et militaires de l'UE (EUFOR RDC Congo, Bosnie-Herzégovine, EULEX, Tchad-Darfour), au point que certains pays souhaitent une coopération privilégiée avec la France dans ce domaine (Pologne notamment).

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54565

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6798

Réponse publiée le : 8 septembre 2009, page 8474